

**Jean
Laborde**

AMOUR, QUE DE CRIMES...

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays, y compris la Russie.

Copyright by Librairie Gallimard, 1954.

AFFAIRE CHEVALLIER

Assises de la Marne - 7 et 8 novembre 1952.

<i>L'accusée</i>	Yvonne CHEVALLIER.
<i>Le Juge d'Instruction</i>	M. BÉRIGAUD.
<i>Le Président</i>	M. Raymond JADIN.
<i>L'Avocat général</i>	M. Raymond LINDON.
<i>L'Avocat de la Défense</i>	M ^e ACQUAVIVA.
<i>L'Avocat de la Partie civile</i> ...	M ^e MIRAT.



Le 7 novembre 1952, à 19 h. 25, un étrange événement se produisit à Reims : trois mille personnes, massées devant le Palais de Justice, acclamèrent en chœur une femme qui avait tué son mari de cinq balles de revolver. Un seul obstacle les empêcha de la porter en triomphe : celle que l'on fêtait avec un tel enthousiasme roulait pour quelques instants encore dans une voiture cellulaire, et ce fut ce disgracieux véhicule qui recueillit l'ovation, la seule sans doute qu'il connaîtrait au cours de sa longue carrière.

L'héroïne que l'on applaudissait avec cette frénésie était Yvonne Chevallier. Un jury composé de trois magistrats et de sept jurés venait de déclarer avec toute la solennité désirable qu'elle n'était nullement coupable d'avoir « le 12 août 1951 et en tout cas depuis temps non prescrit, tué son mari, Pierre Chevallier, secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique ». Ces dix hommes reconnaissaient, en quelque sorte, qu'elle avait eu parfaitement raison d'abattre un époux inconstant et que celui-ci avait eu le sort qu'il méritait. Elle avait châtié l'adultère de la peine de mort, et c'était bien.

Pour eux, ils acquittaient la meurtrière. La hiérarchie qu'il était logique d'établir à leur suite était donc la suivante : adultère égale crime, donc mort, — meurtre, juste vengeance, donc acquittement.

L'opinion publique s'emportait. Elle retrouvait un sujet disparu, fort goûté jadis : le drame passionnel. Elle suivait, comme sur un écran, les diverses phases de ce procès, comparait les images de la meurtrière dans le box, de la maîtresse à la barre, ou de l'avocat jetant l'anathème, s'introduisait avec ravissement dans la vie d'une femme, en apprenait les inci-

dents les plus intimes, établissait des comparaisons, discutait pour savoir si Mme Chevallier avait eu raison ou non. En fait, dès le départ, la pièce était réussie : l'acquittement apportait un rebondissement précieux.

Une grande tradition de la justice française se renouait : l'acquittement en matière passionnelle. Quelques années de guerre, puis une paix très armée avaient amené sa disparition. On mourait beaucoup, mais pour d'autres causes. C'était la première fois depuis dix ans ou presque qu'une meurtrière sortait, comme jadis, du box des accusés sinon avec les félicitations du jury, du moins avec son approbation. Les amoureux avaient perdu l'oreille des jurés. Le droit de vie et de mort sur l'être qu'ils aimaient leur était enlevé tout le temps où d'autres maîtres — à vrai dire plus cruels et plus exigeants quant au nombre d'holocaustes — en avaient le monopole. Si l'on acquittait une meurtrière, c'était un signe favorable : l'on revenait à la paix tout court — disons le mot — à des temps normaux.

L'opinion se rassurait et approuvait dans sa majorité la décision. A l'étranger, on se moquait ou l'on s'indignait de la légèreté d'une justice pour laquelle l'amour est une chose tellement sérieuse qu'elle devient une excuse absolutoire. On établissait une fois de plus un parallèle avec la justice anglo-saxonne. A Londres, Mme Chevallier aurait été pendue purement et simplement — malgré un grand déploiement de vieilles filles humanitaires, habituées à se lever dès l'aube, chaque jour d'exécution capitale, pour se lancer à l'assaut de la prison, porteuses de pancartes réclamant fermement l'abolition de la peine de mort. Dans les journaux anglais paraissaient d'ironiques avertissements aux maris français, menacés des plus graves dangers depuis que leurs épouses étaient assurées de l'impunité, quoi qu'elles fissent et quel que fût le mode de décès qu'elles leur préparaient au cas d'infidélité. L'un d'eux prévoyait même une hécatombe masculine pour les mois à venir — ce qui était fort mal préjuger de notre vertu. Dans les jours qui suivirent, un correspondant d'un grand journal britannique fit, paraît-il, le tour des armureries parisiennes pour dresser une statistique des armes achetées par des femmes à la suite du verdict de Reims. Aucun article ne parut; il semble donc que cette enquête ne révéla aucun symptôme alarmant.

On discuta beaucoup cependant. L'affaire Chevallier — l'ac-

quittement surtout — fut le sujet favori des conversations pendant quelques semaines. Un Knock de l'opinion publique aurait pu s'écrier, tel le héros de Jules Romains :

« A vingt heures, ce soir, autour de leurs tables, les Français se sont assis et un seul nom a retenti : Yvonne Chevallier. »

Les femmes, en général, se félicitaient de l'issue qu'elles estimaient morale. Yvonne Chevallier devenait un porte-drapeau. Elle vengeait toutes les désenchantées qui auraient volontiers puni de mort leur mari infidèle, si elles avaient su se servir d'un revolver et si elles n'avaient craint les complications.

Sur le visage de leur mari, elles mettaient celui de Pierre Chevallier et c'était comme si, en abattant le jeune ministre, Yvonne Chevallier avait châtié tous les époux inconstants.

D'autres jugeaient l'acquittement excessif. Ils auraient préféré que le jury appliquât à la meurtrière la peine de deux ans de prison que, sans force, l'avocat général Lindon avait réclamée. Ils invoquaient l'exemple rabâché de la justice anglaise, regrettant qu'en France on ne juge jamais le crime mais le criminel, ni le geste mais celui qui l'a commis, tandis qu'à Londres, on n'oublie jamais le fait lui-même.

En vérité, une atmosphère de passion avait entouré le procès. L'opinion avait pris parti dès avant l'audience pour Yvonne Chevallier ou pour Pierre, le ministre, — en fait pour la femme trompée ou le mari adultère. Elle en avait fait une question de principe qui, poussée jusqu'à son paradoxe, revenait à celle-ci : a-t-on le droit de punir l'adultère de la peine de mort ?

Chacun établissait un parallèle avec son problème particulier et jugeait le procès à l'aide du seul critère suivant : suis-je dans le cas d'Yvonne Chevallier ou de son mari ? La plus extrême confusion régnait. Dans les journaux, des liasses de lettres arrivaient. Rarement procès suscita une aussi grande frénésie d'écriture. Comme toujours, les opinions les plus extrêmes voisinaient. Un journal reçut une pétition de « dix jeunes couples chrétiens » demandant la destitution immédiate du chroniqueur judiciaire parce que celui-ci avait osé écrire quelques phrases défavorables envers « l'épouse légitime » — et en revanche deux ou trois mots, assez vagues au demeurant, sur la sincérité de la « maîtresse dissolue ». Les uns s'indignaient que Mme Chevallier n'ait pas été promise

à la guillotine, les autres qu'on ait même osé lui faire un procès, alors qu'elle avait accompli œuvre de justice en supprimant un être amoral, son mari. Des lectrices racontaient complaisamment leur vie, indiquant combien elles avaient été touchées par l'histoire de Mme Chevallier qui ressemblait à la leur.

Sur le plan judiciaire, Yvonne Chevallier devenait une référence obligatoire pour tout avocat plaidant en faveur d'un meurtrier ou d'une meurtrière passionnelle. Elle apportait un argument — final — propre à ébranler la conviction des jurés fort sensibles à la démagogie.

« On a acquitté Mme Chevallier parce qu'elle était femme de ministre. Allez-vous condamner ma cliente, parce qu'elle n'est que coiffeuse ? »

Certains jurés condamnaient, au contraire, avec une sévérité inattendue : ils montraient leur désaccord avec la décision de Reims. Justice compensatrice et en forme de balance qui n'a rien à voir avec celle par laquelle on symbolise l'admirable équité qui doit présider au jugement des hommes. Certaines accusées qui comparurent après Yvonne Chevallier payèrent l'indulgence manifestée à son égard. La justice est comme ça, capricieuse et changeante, malgré les protestations solennelles de ceux qui la rendent. Elle est affaire de moment et ce n'est pas à l'homme du vingtième siècle qu'il est nécessaire de l'apprendre. Tel qui fut condamné à mort à certaine époque trouva le moyen de fuir et fut brillamment acquitté quelques années après.

Il fallut attendre un an ou presque pour que l'on renonçât à citer Mme Chevallier en exemple — et que les avocats cessassent de jeter à la tête des jurés ce nom à la manière d'un chantage. L'un d'eux fut féroce ment hué — c'était à Versailles — alors qu'il évoquait le procès : Six mois s'étaient écoulés depuis le verdict et l'opinion publique, qui change d'avis comme de ministère, avait réfléchi : il était indécent d'avoir acquitté Mme Chevallier.

Débat qui permet de mesurer combien l'opinion fut remuée par ce procès, beaucoup plus que par les élections américaines qui se déroulaient au même instant. Chacun, selon sa forme d'esprit, trouvera dans ce choix opéré à travers l'actualité, des raisons d'espérer ou de désespérer. Il en fut ainsi et l'on ne peut que constater le fait.

Mme Chevallier est maintenant tranquille, du moins en

apparence. La dernière vision qu'en eurent les journalistes fut celle d'une femme inconsciente, frappée par la douleur, le remords, le souvenir du mari mort, on ne sait. Elle accueillit sans un geste, sans un sourire, sans un mouvement du visage le verdict qui la libérait aux yeux des hommes. On l'emmena : elle semblait indifférente à tout.

Puis ce fut la ruée des journalistes et des photographes vers la prison. Ils attendirent peu de temps sous la pluie qui donnait un aspect livide au paysage de banlieue qui les entourait. Trois autos franchirent le portail. Quelques instants après, les lourds battants de celui-ci s'ouvrirent lentement dans la nuit. Deux voitures foncèrent sur l'armée des photographes. Les éclairs des lampes révélèrent aux côtés de l'avocat une forme emmitoufflée dans un nuage d'écharpes. Telle fut l'ultime image qu'emportèrent d'Yvonne Chevallier ceux qui l'avaient entendue narrer, deux jours durant, une aventure assez douloureuse.



On se battait aux portes du Palais pour conquérir le droit de pénétrer jusqu'à la salle d'audience. Il était une heure de relevée et cependant, des baies obscures, tombait un jour crépusculaire. La justice aime s'habiller d'ombres et le prétoire où tout à l'heure dix hommes jugeraient Yvonne Chevallier livrait son triste décor à une foule impatiente.

Au dehors, le service d'ordre menait contre la multitude un combat incessant. Ils étaient un millier à garder l'espoir insensé de gravir, à la suite des privilégiés, l'escalier de pierre qui conduisait aux assises. La salle était pleine et les rangs de chaises battaient déjà en vagues la chaire du président. Un murmure confus montait du public tandis qu'autour du box encore vide, cinquante photographes montaient la garde avant de déchaîner l'orage de leurs flashes autour de la tête de l'accusée.

Apparat des grands procès d'assises. Quelques-uns s'en indignent, au nom de la personne humaine. Il est indécent, disent-ils, de livrer à l'avidité curieuse de la foule, un être qui défend sa vie, sa liberté, son honneur. La justice n'est pas un spectacle, disent-ils. Les autres protestent, rappelant que la publicité voulue par la loi, est le moindre mal : à l'ombre des huis-clos, la justice s'étouffe. Longue controverse jamais tarie.

Un silence brusquement établi : deux portes dans le fond livrèrent passage à la Cour et aux jurés. Un long râle traversa la foule. On eût dit un assouvissement. Presque en même temps, une porte étroite ouvrit dans le box un rectangle de faible lumière. Yvonne Chevallier apparaissait et au moment de franchir le seuil, avait un geste de recul comme si le souffle chaud montant de la salle la frappait au visage et la suffoquait. Puis, elle vint jusqu'à la barrière de bois qui la séparait du monde. Les éclairs des lampes illuminèrent son visage d'une lueur aveuglante.

Puis, l'orage cessa et l'on put apercevoir l'accusée. Elle semblait petite et mince. La tête inclinée lourdement sur l'épaule, le regard enfoncé, les pommettes brûlantes, elle offrait à la foule un profil de vierge romane, avec sa maigreur brune et les bandeaux de cheveux noirs sagement lissés. Un journaliste écrira qu'elle faisait penser à Ludmilla Pitoëff à la fin de sa vie.

Une flamme désespérée habitait son regard — ou plutôt une angoisse douloureuse. On affirmait qu'elle était à bout de nerfs. Les magistrats redoutaient la crise. Deux médecins avaient été priés de demeurer dans la salle jusqu'à la fin du procès.

Yvonne Chevallier posa sur le rebord du box ses bras : on pouvait en apercevoir le tremblement convulsif. Elle était habillée fort simplement : tailleur gris et chemisier blanc. De temps en temps, elle portait à la bouche un mouchoir roulé en boule.

Sa voix était sourde et les premiers mots se perdirent dans les murmures de la foule qui ne se résolvait pas au silence. Elle dit son nom, son âge : 42 ans, son domicile. Elle s'assit, et son regard se perdit dans l'inconnu tandis que le greffier lisait l'acte d'accusation. Elle restait immobile, inerte même jusqu'à l'appel des témoins. Elle s'anima alors, cherchant dans la salle les amis dont on clamait le nom, ou se détournant parce que se levait une jeune femme qu'elle haïssait.

« Madame Jeanne Perreau ! » appelait le greffier.

Celle-ci paraissait, saluée par un murmure hostile. Rousse, élégante, plutôt jolie. Une toque verte sur une chevelure flamboyante, allure jeune et vive, visage frais et impertinent. Elle défiait le public qui se prononçait contre elle dès la première minute. L'opinion publique est ainsi faite : elle juge avant toutes choses, capricieuse, mobile, trop indulgente ou pas

assez, selon des règles mystérieuses. Dans ce procès, sans l'entendre, elle condamnait la maîtresse, elle absolvait la meurtrière.

« Monsieur Léon Perreau ! » continuait le greffier.

Légères huées, vite réprimées par le président. C'était le mari, dont on assurait qu'il avait été très complaisant. Il n'avait pas la cote d'amour, non plus. Les témoins se retiraient et dans le box, une femme au visage pathétique se levait.

Deux heures durant, elle entendit le récit de sa vie mené par le président. Longtemps, elle resta silencieuse. A vrai dire, le magistrat poursuivit un monologue qui contenait l'existence entière d'Yvonne Chevallier. C'est le propre de la justice que de se substituer à un être et que d'expliquer à sa place comment il est devenu un meurtrier. Chaque geste est pesé, mesuré, commenté, même s'il n'a qu'une relation lointaine avec l'acte lui-même. Il faut pour ce travail de reconstitution l'objectivité scientifique d'un Cuvier. Un magistrat est comme un confesseur posthume : il doit ranimer les événements morts pour leur donner la couleur de la vie, les ordonner pour tenter de les mener jusqu'à leur aboutissement final : le meurtre. Souvent, devant le silence de l'accusé, le magistrat doit marcher seul sur les chemins mystérieux de la passion.

Le président Jadin — grand, athlétique, imposant dans sa robe rouge — fut avec Yvonne Chevallier d'une politesse inusitée. Il l'appela « Madame » et non « Accusée ». Il lui parla avec douceur : Yvonne Chevallier garda cependant cette allure de bête apeurée qui recule devant une terrifiante apparition. En fait, Yvonne Chevallier tremblait devant les souvenirs qu'évoquait le magistrat.

« Vous avez fait la connaissance du docteur à l'hôpital d'Orléans, dit M. Jadin. Vous étiez sage-femme... »

On entra dans cette vie comme dans un roman, toutes portes ouvertes, tous murs tombés. Un tableau se formait : une salle de garde où rêvait un jeune docteur. Une infirmière entrait. Yvonne Rousseau rencontrait Pierre Chevallier. Il y avait quinze ans de cela.

Elle souffrait d'un point de côté qui l'inquiétait. Ils avaient parlé fort longtemps dans la nuit. Ils s'étaient revus. Quelques jours avaient suffi pour qu'elle devînt sa maîtresse.

« Vous êtes une amoureuse au sens absolu du mot », dit le président.

Yvonne Chevallier baissa la tête comme si le mot était hon-

teux. Il la définissait entièrement. Dans la vie et en amour, surtout, elle avait été une femme de chair et de sang, impulsive, passionnée, exigeante.

Dès la première minute, elle s'abandonnait sans partage, sans calcul ni nuance. Pierre, sur certains points, lui ressemblait, remarqua M. Jadin. Il sentait en lui une force immense. La vie lui apparaissait comme une conquête permanente. La passion de la jeune infirmière lui plaisait par ce qu'elle avait d'exclusif. Yvonne lui appartient corps et âme, soumise, docile à ses volontés les plus impérieuses. Il oublia qu'elle n'était qu'une fille de paysans, assez frustes, alors qu'il descendait d'une vieille famille bourgeoise : grand-père et arrière-grand-père, médecins, père : maître-potier fort connu à Orléans. L'accord fut subit, sans partage. Il se donna à cet amour avec la même générosité qu'Yvonne. Celle-ci, en toute simplicité, liquida au plus vite son cabinet de Neuilly-sous-Bois. Elle arriva à Orléans et s'installa chez son amant qui venait de passer sa thèse.

Ce passé jaillissait du dossier que feuilletait le président. Yvonne Chevallier était très émue : derrière ces phrases impersonnelles et gauches, à travers ce style de justice qui met une passion en langage de rapport, elle revivait sa jeunesse. Ce n'était pas pour elle fleur desséchée et oubliée entre les pages d'un livre, mais un souvenir bien vivant, bien en chair. De mélancoliques reflets traversaient son regard, sans amener les larmes-que l'on sentait proches.

« La famille Chevallier ne vous accepta jamais », dit le président.

« Si, comme une erreur de jeunesse pour Pierre ! »

L'erreur devint vérité : il fallut la guerre pour cela.

Pierre, mobilisé comme lieutenant, s'unit furtivement à celle qui avait été sa compagne durant des années. Le sens du devoir l'emportait chez lui : il partait pour le front, il pouvait être tué. Yvonne porterait le nom qu'il lui avait moralement donné depuis longtemps. On ne devait jamais le pardonner à Yvonne dans la famille Chevallier : elle resterait l'intruse, celle qui s'est introduite dans une famille, servie par les événements, à la faveur d'une distraction.

En juin 40, Pierre revint, couvert de gloire, décoré de la Légion d'honneur à titre militaire, pour son dévouement aux blessés qu'il avait soignés sous le feu. Il se plongea bientôt dans le combat.

Pierre Chevallier avait, en effet, une âme droite et coura-

geuse. Sur le plan de sa profession, il était inattaquable. On pouvait même lui reprocher d'en faire trop et ses confrères n'y manquaient pas, portant au compte de la seule ambition, de l'arrivisme, disaient-ils, le zèle qu'il déployait, jour et nuit sur les routes, malgré l'Allemand, malgré les dangers. Il rassemblait sa clientèle à la force du poignet, sautant du lit au premier appel, ouvrant son cabinet dès huit heures, le matin, même s'il avait dû passer une partie de la nuit au chevet d'un malade. Il fut rapidement populaire à Orléans où l'on savait qu'il était le médecin de la dernière chance — lorsque d'autres n'avaient pas voulu se déranger. Quant à Yvonne, elle l'adorait ; le mot n'est pas trop fort pour illustrer l'admiration dévote qu'elle portait à son mari. Deux enfants naquirent : Thugal en 1940, Mathieu en 1945.

Dès le début, Pierre Chevallier s'était lancé dans une résistance particulièrement active. Il adhérait au mouvement Libé-Nord. Parachutages, sabotages, mission de renseignements rendirent sa vie plus compliquée encore, plus dangereuse aussi. Yvonne se montrait digne de lui, l'assistant, le soutenant, l'aidant de toutes ses forces. Il semblait que rien ne pourrait désunir ces deux êtres, amants plus qu'époux, amoureux comme au premier jour.

Heures sombres de 1943 et de 1944, heures joyeuses de juillet 44 : Pierre plongeait dans le maquis, alors qu'il était sérieusement menacé par la Gestapo. Les Orléanais reçurent leur liberté des mains du chef du maquis : c'était Pierre Chevallier. Ils lui remirent, en échange, les clefs de la ville. L'unanimité se fit sur son nom. Il fut le maire de la Libération, devenant à trente-cinq ans le premier personnage de la cité. Yvonne, la vaillante Yvonne étant encore à ses côtés, recevant avec lui le premier hommage. Elle allait bientôt s'effacer. Pour sa part, il avançait en pleine lumière : le drame commençait.

Pierre Chevallier devenait trop grand, trop important, sollicité par tous, courtoisé par chacun. Une foule la séparait maintenant de lui. L'admiration naïve qu'elle lui portait n'était plus rien au regard de la renommée qui l'entourait. Pierre Chevallier respirait avec délices le parfum tout nouveau de la gloire. La foule était sa première maîtresse. Yvonne n'était pas encore oubliée : cela ne tarderait pas.

Yvonne d'ailleurs perdait pied. Femme du jeune médecin Pierre Chevallier, elle savait comment se comporter. Epouse

du maire, du futur député, elle était mal à l'aise, angoissée, ayant toujours peur de ne pas savoir parler ou se tenir.

Or, Pierre Chevallier marchait très vite. Homme politique, il construisait sa réputation aussi utilement que comme praticien. Il s'attaquait à pleins bras au problème majeur : la reconstruction d'Orléans, cité martyre. Il obtenait qu'elle fût classée par l'administration comme cité témoin. Du sol supplicié, jaillissaient les premiers immeubles, alors que partout ailleurs on interrogeait encore le ciel. Il se révélait administrateur positif et réaliste, bousculant les règlements au besoin, avec un bon rire d'homme qui sentait en lui une ardeur vitale inépuisable.

Au Parlement, il adhérait à l'U.D.S.R. Il en devenait le président du groupe parlementaire. Il était l'un des seconds les plus écoutés de René Pleven. En tout et partout, il parcourait à marche forcée la voie des honneurs. Derrière lui, Yvonne s'essouffait.

Elle n'était pas faite pour cette vie mondaine. Réceptions et dîners l'ennuyaient. Elle manquait d'élégance dans sa tenue comme dans sa conversation. La vie les séparait aussi vite, aussi impitoyablement qu'elle les avait unis.

Elle essayait de lire, de cultiver son esprit. Tout s'échappait, glissait comme une eau à travers un récipient poreux. Les revues, le livre tombés des mains, elle sentait les larmes monter, parce que le monde dans lequel elle tentait de pénétrer lui était étranger, hostile.

Elle allait jusqu'à apprendre par cœur des passages d'hebdomadaires littéraires. Naïve technique, candides manœuvres auxquelles elle se résolvait parce qu'à tout prix elle voulait conserver son mari. Elle avait dix ans de retard, dix ans pendant lesquels sa seule science avait été l'amour qu'elle portait à Pierre. Elle se sentait définitivement gauche et maladroite et se désespérait. Tous les points de contact se rompaient avec Pierre : elle en souffrait comme si l'on s'attaquait à sa chair.

Pierre le devinait et même le disait. D'abord, par des phrases un peu ironiques dans le genre : « Décidément, tu n'as jamais appris à t'habiller ! » Ou bien : « Parle un peu, tout de même ! » Premiers froissements qui la tourmentaient, augmentaient sa gêne et ne facilitaient pas la course désordonnée qu'elle entreprenait pour revenir à la hauteur de Pierre.

Puis, Pierre l'exclut des cérémonies officielles. Eut-il honte de cette femme timide, qui certes ne se révélait pas comme

une maîtresse de maison accomplie alors qu'à Orléans toute une bourgeoisie juge sans indulgence les nouveaux venus.

Il n'agit pas brutalement, du moins pas à cette époque. Il oublia simplement de venir la chercher.

« Sois prête à six heures ! » disait-il.

Yvonne passait la journée à se coiffer, à choisir ce qu'elle avait de mieux, à s'énerver parce que la bonne la secondait mal. A cinq heures, elle attendait, inquiète. L'heure passait, puis d'autres. Pierre arrivait à huit ou neuf heures, la manifestation terminée, l'excuse aux lèvres : il n'avait pas eu le temps de venir la chercher.

Le temps avait accompli son œuvre. Pierre s'installait dans sa carrière. Elu député, il passait à Paris trois jours par semaine. Il ne songeait plus à mêler Yvonne à sa nouvelle vie. Très rarement, il l'appelait dans la capitale pour lui faire partager une soirée. Elle savait qu'il avait loué une petite chambre. Elle avait attendu longtemps avant d'être admise un soir dans cette pièce qui rappelait un logis d'étudiant.

Avait-il des maîtresses ? Elle en souffrit avant d'être sûre. Pierre sortait beaucoup. Elle connaissait trop son mari pour savoir qu'il ne résisterait pas à la tentation rencontrée. Elle se résignait, fermant les yeux pour ne pas trop avoir mal.

Il était, malgré tout, gentil avec elle. Affectueux, il ne l'avait jamais été. Il lui donnait jadis une tendresse un peu rude, souvent ironique, toujours rapide. De plus en plus il était le passager, celui qui en coup de vent, vient constater chez lui qu'il a toujours une femme et des enfants, s'en montre satisfait, le dit d'une phrase et s'en va.

Yvonne restait seule dans la grande maison. Elle élevait ses deux enfants. Elle attendait des lettres — très rares — un coup de téléphone. Elle écrivait, sans attendre de réponse. Elle était une femme abandonnée.

La première scène éclata. Yvonne la provoqua, en somme. Pierre arrivait de Paris. Elle avait vécu toute la semaine dans une tension insupportable. Elle ne supportait plus la solitude. Elle s'était retournée et retournée dans le lit désert. Il fallait près d'elle une présence physique. L'amour lui était aussi nécessaire que l'air. Sans lui, elle étouffait, elle avait envie de crier. Elle devenait folle, passant ses journées dans un état de surexcitation pénible.

« Je n'en peux plus, je n'en peux plus ! » lui dit-elle.

Il débarquait du train, venant de Paris. Il était loin de ces

pensées. Il avait en tête mille soucis, ceux de sa carrière, ceux que lui imposait une ambition nourrie et exaltée par le succès.

« Qu'est-ce qui te prend ? » dit-il.

Il la regardait, étonné par la violence du ton. Le regard d'Yvonne parlait d'ailleurs clairement. Nul besoin d'être médecin pour le comprendre. Pierre reconnaissait les symptômes : il les aurait classés sous la rubrique hystérie, s'il s'était trouvé en face d'une malade.

« Je ne veux plus être seule ! »

Il répondit sèchement :

« Tu ne veux pas que j'abandonne ! »

Le ton même indiquait qu'il n'y songeait nullement.

LE PRÉSIDENT. — Vous étiez très maladroite. Pouvez-vous penser qu'il céderait ?

Geste vague d'Yvonne. Bien entendu, elle n'avait jamais eu de doute. Elle partait vaincue ; mais qu'importait !

Elle libérait son âme. Elle savait qu'une scène terrible allait suivre. Mais elle était dans l'air depuis des semaines. Lorsque deux êtres ont vécu dix ans ensemble, ils ont acquis l'un de l'autre une science instinctive. Pierre n'ignorait pas que sa réussite, en l'éloignant d'Yvonne, plaisait à demi à celle-ci. Yvonne n'avait aucune illusion de son côté : un jour elle parlerait, elle avouerait à Pierre qu'elle préférerait, pour le garder, le voir revenir vers son cabinet de médecin provincial.

Il s'emporta. Elle s'était laissée tomber dans un fauteuil, assise au bord, les mains sur les genoux, la tête basse. Il marchait de long en large, le visage rouge de colère. Les griefs montaient en lui, injustes ou mérités, ironiques ou amers, un flot qu'Yvonne avait libéré. Les femmes étaient étranges : elles s'opposaient de toutes leurs forces à l'ascension de l'homme qu'elles aimaient. L'ambition leur paraissait l'ennemie de l'amour. Yvonne voulait-elle donc qu'il se contentât d'une vie étroite, étriquée, avec le bridge une fois par semaine et le week-end en famille, peut-être. Lui, Pierre Chevallier, éclatant de vie et de santé qui, à moins de quarante ans, était écouté au Parlement ! Pourquoi ? pour un amour médiocre : elle n'était qu'une ratée, qu'elle ne contraigne pas les autres à rester à son niveau. Qu'elle essaie de suivre — si elle pouvait ! — qu'elle apprenne à s'habiller, à parler, à tenir son rang. Après on verrait. Mais renoncer à tout pour une crainte aussi irraisonnée, pour une panique de petite paysanne.

La lutte était trop inégale. Que pouvait offrir maintenant

Yvonne pour compenser un abandon — d'ailleurs impossible. — Elle pleurait doucement.

« Tu ne sais que pleurer ! »

Il haussait les épaules. Il méprisait cette femme qui n'était capable que de pensées très petite bourgeoise, qui craignait la vie, alors que, pour sa part, il l'aimait de toute sa vigueur.

Il alluma, indifférent, une cigarette. Il s'en alla.

Yvonne Chevallier écoutait, en silence, le récit de sa vie, mené par le président. Elle ne l'interrompait que pour rectifier un détail ; le plus souvent, elle acquiesçait d'un geste de la tête. Ses lèvres, convulsivement serrées, se refusaient à prononcer même une syllabe. Elle ne pleurait pas, mais on la devinait contractée, les nerfs noués, au bord de la crise.

« Pour vous, ce fut une épreuve insupportable », dit le président.

Brusquement, Yvonne éclata en sanglots. Sa tête plongea entre ses mains réunies et l'on vit trembler ses épaules secouées par le chagrin. Un long silence se fit. Le président arrêta l'interrogatoire, laissant Yvonne retrouver son calme. Il y avait dans le spectacle de cette femme, pleurant devant un millier de personnes, quelque chose d'infiniment pathétique. Pas un bruit dans la salle, sinon ces gémissements qui prenaient une extraordinaire résonance. Ils retentissaient dans les cœurs, apportant avec eux une émotion d'ordre physique. Les secondes parurent se multiplier. Puis Yvonne s'apaisa. Un long moment encore, elle resta immobile, la tête entre les mains.

« Ce fut terrible », dit-elle enfin.

Puis elle parla — pour la première fois depuis le début du procès. — Ses phrases entrecoupées, onpressées disaient la détresse qu'elle avait éprouvée lorsqu'elle avait compris que Pierre Chevallier ne serait plus jamais pour elle qu'un étranger. Elle avait retrouvé la parole, comme si, de toutes les phases de la tragédie qu'elle avait vécue, celle-ci était la plus sensible, la plus profondément marquante.

« Notre enfant avait été malade : Mathieu. Je devais le faire coucher dans ma chambre. »

En réalité, elle le comprenait peu après, son mari sautait sur l'occasion. Fort habilement, il ménageait les transitions.

« Je dresserai un lit dans mon bureau », lui dit-il.

Elle acceptait ; l'état de son fils l'inquiétait. Des jours et des

JEAN LABORDE



Amour que de Crimes...

Il n'est pas, depuis la Libération jusqu'à nos jours, un grand procès dont l'auteur n'ait rendu compte dans un grand quotidien du soir. Agé aujourd'hui de trente-cinq ans seulement, il a derrière lui dix ans d'expérience, dix années passées aux audiences, tant en France qu'en Hollande, où il suivit le procès du plus grand faussaire de l'époque, le peintre Van Meegehen ; en Allemagne, celui de l'homme soixante fois assassin ; à Stettin, derrière le rideau de fer, celui du jeune Français Robineau, finalement condamné pour espionnage.

Jean Laborde a eu le douloureux privilège de rendre compte à ses concitoyens des procès en collaboration, de celui des J3 et de tant d'autres. Il a étudié sur le vif le comportement de certains humains en une époque particulièrement troublée de notre histoire, celui des hommes qui s'efforcent de les juger, de les défendre, et les réactions du public.

L'auteur d'*Amour que de Crimes...* est de ceux qui se sont émus de l'insuffisance des moyens matériels mis à la disposition de la Justice. Il a publié en 1952 une enquête sur ce grave problème : "Justice, levez-vous", où il dénonçait avec force les maux dont souffre celle qu'il nomme "la parente pauvre" de l'Administration.

Mais, plus que les ressorts de la procédure, ce sont ceux du cœur humain qui intéressent cet homme jeune, dont tant de misères ou de déchéances humaines qu'il a pour tâche d'étudier, n'ont pas fait un blasé. Le grand problème qui retient son attention est celui de la psychologie. Par quel acheminement de la passion ou de l'intérêt un être est-il amené à en tuer un autre ?

Il n'est pas surprenant que Jean Laborde ait voulu réunir en un volume six des procès passionnels les plus significatifs jugés récemment, et ce n'est pas un de ses moindres mérites que de l'avoir fait avec une parfaite honnêteté, offrant aux lecteurs des faits rigoureusement authentiques. Avec une non moins rigoureuse objectivité, l'auteur raconte six amours et ce qui en fait la grandeur, la misère, parfois le sordide. Il nous permet de mesurer la valeur des témoignages, l'importance de la moindre parole quand se joue une vie humaine, et, dans certains cas, la responsabilité de la société. Il s'abstient de juger. Il s'est assigné pour seul but d'aider chacun à comprendre les raisons profondes qui peuvent mener un être humain jusqu'au box des accusés.

ETS. DHUIÈGE IMP. - BACNFUY (SEINE)